

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2022

OOo

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA
COMMISSION CHARGEE DU SUIVI DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA
LIAISON TGV MASSY VALENTON

RAPPORT

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner les membres de la commission chargée du suivi du projet d'aménagement de la liaison TGV Massy Valenton, créée par délibération du 13 Novembre 2003.

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION CHARGEE DU SUIVI DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA LIAISON TGV MASSY-VALENTON

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU sa délibération du 13 novembre 2003 créant une commission chargée du suivi du projet d'aménagement de la liaison TGV MASSY-VALENTON ;

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner les 11 membres du Conseil Municipal faisant partie de cette mission ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE – Sont élus, au scrutin secret, suivant le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste, au sein de la commission chargée du suivi du projet d'aménagement de la liaison TGV MASSY VALENTON, les 11 membres suivants :

Mme Perrine PRECETTI
M. Wissam NEHME
M. Said AIT-OUARAZ
M. Ugo DI PALMA
M. Edouard KALONJI
M. François GOULETTE
Mme Corinne PHAM-PINGAL
Mme Anne AUBERT
Mme Sylviane ASCHEHOUG
Mme Nadia DESBOIS
M. Maroun HOBEIKA.

Suivent les signatures

.....

Pour extrait conforme
Le Maire